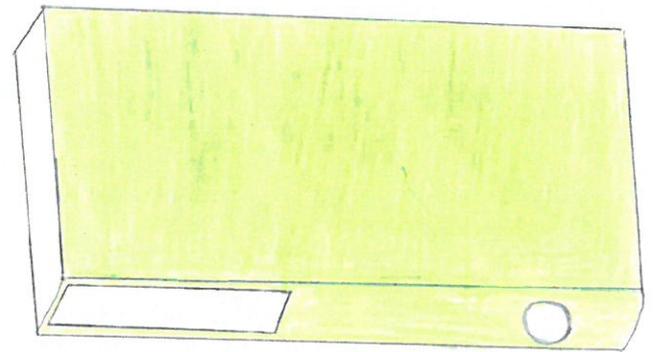
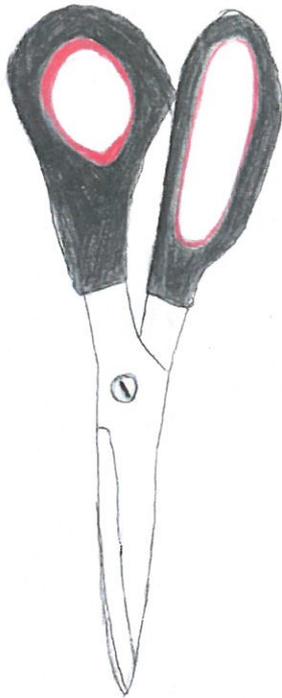


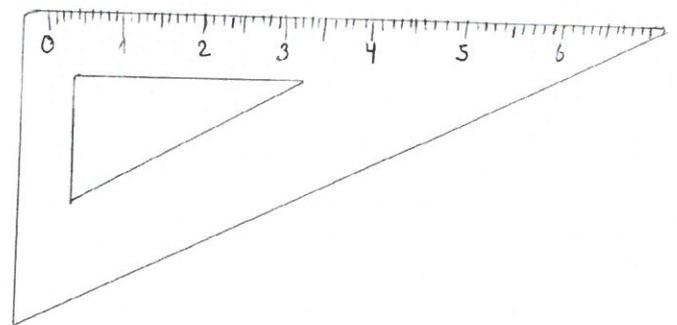
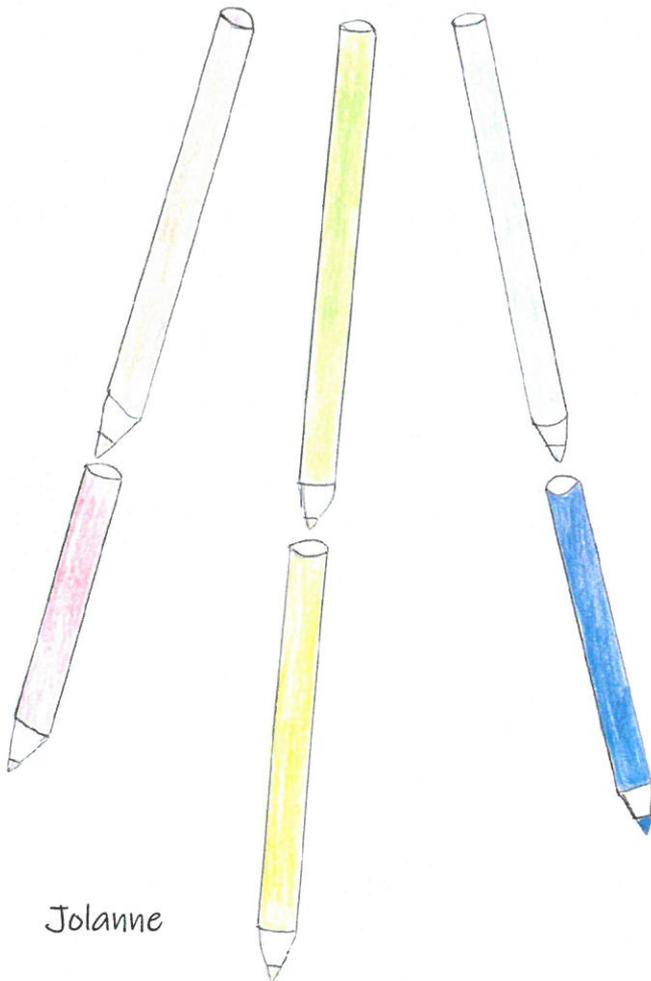
MEMENTO 2024-2025



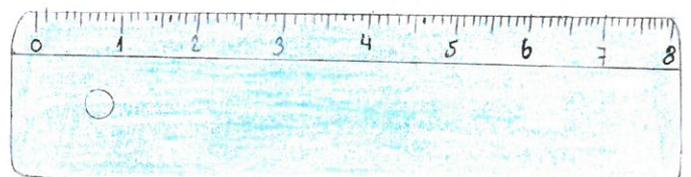
Cercle scolaire



Haut Val Terbi



Rentrée scolaire
Le 19 août 2024



Jolanne

Commission d'école

<u>Présidente</u> Blanco	Laure				president.cehvt@gmail.com
<u>Vice-Présidente</u> Beuret	Mélanie				ecoles@courchapoix.ch
Aubry	Martine				martineaubry28@gmail.com
Bloque	Patricia				patricia.bloque84@gmail.com
Chételat	Emilie				emilie.chetelat@bluewin.ch
Dennert	Elisabeth				elisabeth.dennert@bluewin.ch
Lachat	Fabrice				fabrice.lachat@outlook.com
Vogel	Marcel				marcel.vogel5@bluewin.ch
Weber Cerf	Patricia				patou.weber1973@gmail.com

Directrice

Pastore	Lydia			032 438 85 65	ep.hautvalterbi@edu.jura.ch
---------	-------	--	--	---------------	-----------------------------

Représentantes des parents

Koller	Mélanie				koller.melanie@bluewin.ch
Lachat	Justine				justine.marquis@hotmail.com

Service de santé

Infirmière scolaire :

Madame Alessia Donzé alessia.donze@jura.ch 079 624 89 08

L'infirmière scolaire effectue des contrôles de la santé des enfants et organise des permanences pendant lesquelles les enfants peuvent la rencontrer.

Médiatrice scolaire :

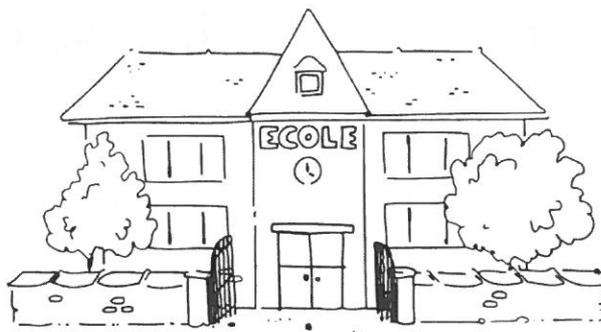
Mme Elena Meister elena.meister@edu.jura.ch 076 564 08 33

Poux

En cas de découverte de poux, les parents avertissent **immédiatement** l'enseignant de leur enfant.

Horaires de l'école de MONTSEVELIER :

Matin	08 h 05
	11 h 35
Après-midi	13 h 35
	15 h 10
	16 h 00



Horaires du bus à MERVELIER

Matin		Après-midi		
Départ de Mervelier pour Montsevelier	Retour à Mervelier	Départ de Mervelier pour Montsevelier	Retour à Mervelier	2 ^e retour (7-8P, devoirs surveillés)
7 h 44	11 h 51	13 h 12	15 h 33	16 h 26

Horaires du bus à COURCHAPOIX

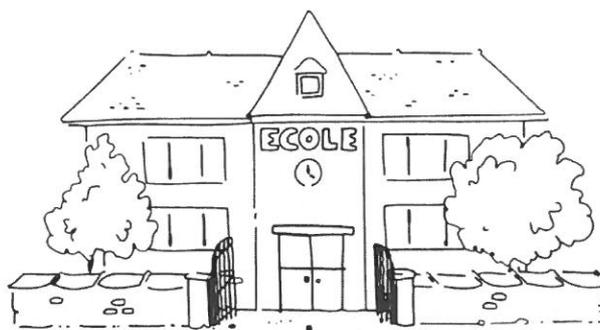
Matin		Après-midi		
Départ de Courchapoix pour Montsevelier	Retour à Courchapoix	Départ de Courchapoix pour Montsevelier	Retour à Courchapoix	2 ^e retour (7-8P, devoirs surveillés)
7 h 33	12 h 02	13 h 01	15 h 44	16 h 37



Horaires de l'école de COURCHAPOIX :

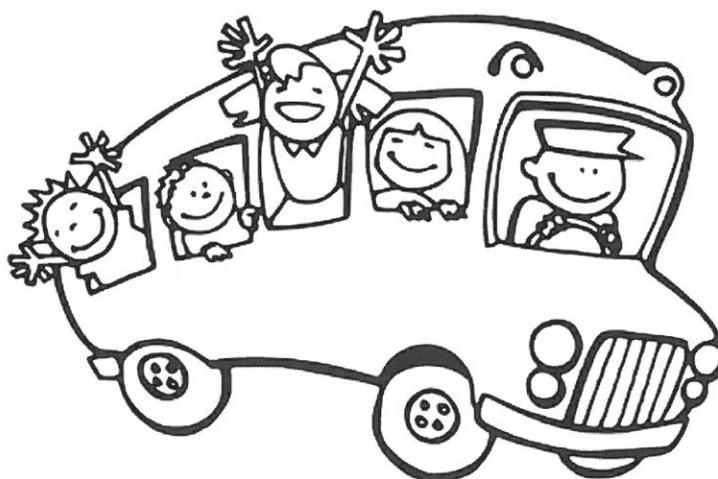
Matin 08 h 10
11 h 25

Après-midi 13 h 40
15 h 10
16 h 00



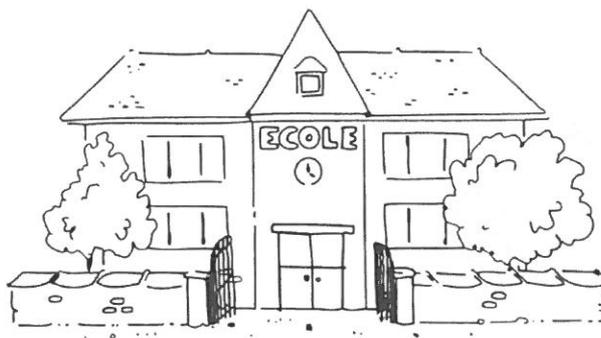
Horaires du bus à CORBAN

Matin		Après-midi		
Départ de Corban pour Courchapoix	Retour à Corban	Départ de Corban pour Courchapoix	Retour à Corban	2 ^e retour (7-8P, devoirs surveillés)
8 h 02	11 h 33	13 h 30	15 h 15	16 h 08



Horaires de l'école de MERVELIER :

Matin	08 h 00
	11 h 35
Après-midi	13 h 30
	15 h 05
	16 h 10



Horaires du bus à MONTSEVELIER :

Matin		Après-midi		
Départ de Montsevelier pour Mervelier	Retour à Montsevelier	Départ de Montsevelier pour Mervelier	Retour à Montsevelier	2 ^e retour (7-8P, devoirs surveillés)
7 h 50	11 h 45	13 h 18	15 h 27	16 h 20

Horaires du bus à COURCHAPOIX :

Matin		Après-midi		
Départ de Courchapoix pour Mervelier	Retour à Courchapoix	Départ de Courchapoix pour Mervelier	Retour à Courchapoix	2 ^e retour (7-8P, devoirs surveillés)
7 h 33	12 h 02	13 h 01	15 h 44	16 h 37

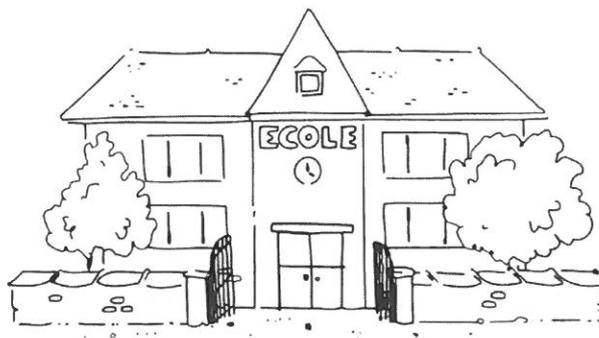
Horaires du bus à CORBAN :

Matin		Après-midi		
Départ de Corban pour Mervelier	Retour à Corban	Départ de Corban pour Mervelier	Retour à Corban	2 ^e retour (7-8P, devoirs surveillés)
7 h 38	11 h 57	13 h 06	15 h 39	16 h 32

Horaires de l'école de CORBAN :

Matin 08 h 10
 11 h 40

Après-midi 13 h 40
 15 h 15
 16 h 10



Horaires du bus à COURCHAPOIX

Matin		Après-midi		
Départ de Courchapoix pour Corban	Retour à Courchapoix	Départ de Courchapoix pour Corban	Retour à Courchapoix	2 ^e retour (7-8P, devoirs surveillés)
7 h 33	12 h 02	13 h 01	15 h 44	16 h 37



Corps enseignant

Corban école 032 438 80 09

Collin	Noémie	5P-6P	
Schori	Shannon	5P-6P	
Aebischer	Maude	7P-8P	
Gerber	Corinne		
Koller	Mélanie		
Marquis	Céline		
Rossé	Annja		

Courchapoix école 032 438 82 21

Schaller	Audrey	1P-2P	
Rais	Floriane	3P-4P	
Barthe	Bernadette		
Schori	Shannon		

Mervelier école 032 438 86 30

Pastore	Lydia	3P	
Hanser	Charline	4P	
Montavon	Julie	7P-8P	
Marquis	Céline	7P-8P	
Barthe	Bernadette		
Collin	Noémie		
Gerber	Corinne		

Montsevelier école 032 438 85 65

Philippe	Joëlle	1P-2P	
Lometti	Fabienne	5P	
Widmer	Anysia	6P	
Hanser	Charline		
Gerber	Corinne		
Rossé	Annja		
Collin	Noémie		

Informations générales

Collaboration

La mission de l'école est aussi de seconder la famille dans l'éducation de ses enfants. Il en découle que la collaboration entre les parents et les enseignants est essentielle, tant sur le plan scolaire qu'éducatif.

Si un doute ou un mécontentement devait surgir durant l'année, nous vous invitons à vous adresser d'abord à l'enseignant(e) concerné(e), puis à la directrice qui, au besoin, avisera la Commission d'école.

Assurance

En cas d'accident à l'école, l'enfant est assuré par sa propre assurance personnelle. L'assurance de l'école couvre les cas non prévus par l'assurance de l'enfant ainsi que les franchises.

Surveillance à la récréation

A la récréation, les élèves sortent à l'extérieur et sont surveillés par un enseignant. L'usage de rollers, trottinettes, vélos est interdit durant la récréation.

Moyens de locomotions

Selon la recommandation de la police jurassienne et du BPA, l'utilisation du vélo pour venir à l'école est autorisée dès la 6P mais seulement après le passage de la police pour les leçons d'éducation routière (théorie + pratique). Le port du casque cycliste est vivement recommandé. Concernant les trottinettes, rollers et skateboards, il est de votre responsabilité d'autoriser ou non le déplacement de votre enfant avec de tels moyens. Tous ces moyens de transports sont cependant interdits dans l'enceinte de l'école et durant les heures d'école.

Transport d'élèves

En cas de transports effectués par les enseignants ou les parents, il est exigé qu'il n'y ait pas plus d'enfants que de places assises avec ceinture par véhicule.

Les enfants jusqu'à 12 ans ou mesurant moins de 150 cm ont besoin d'un rehausseur de siège.

En cas d'accident, les parents sont seuls responsables sur les dégâts à leur véhicule. En aucun cas ils ne peuvent se retourner contre les autorités compétentes. C'est pourquoi il est conseillé de posséder une assurance-passagers.

Téléphones, appareils, internet

L'utilisation d'un téléphone portable, d'une montre connectée, d'un appareil photo numérique, d'un lecteur MP3 ou autre est strictement interdite dans l'enceinte de l'école (y compris dans la cour de récréation, les alentours de l'école, les salles de sport, la piscine, la patinoire, les vestiaires, etc...) durant le temps scolaire ainsi que durant toutes les activités liées à l'enseignement organisées en dehors de l'établissement scolaire, sauf autorisation expresse de l'enseignant. En cas de non-respect de ces prescriptions, l'appareil sera confisqué et il pourra être récupéré par les parents auprès de la direction de l'école. Aucune image ou séquence filmée impliquant l'école ne sera diffusée sur internet sans l'accord préalable de la direction.

Absences et demande de congé

En cas d'absence de votre enfant (maladie ou autre), merci d'en informer l'école au plus vite. Les parents s'inquiètent du travail à rattraper et les évaluations manquées auront lieu dès le retour en classe.

Les demandes de congé « justifiées et exceptionnelles » doivent impérativement parvenir à la directrice du cercle scolaire au minimum **1 mois** à l'avance en utilisant le formulaire annexé. Toute demande ne respectant pas ce délai sera automatiquement refusée. Dès réception de la demande écrite, la Commission d'école dispose d'un délai de 2 semaines pour apporter une réponse.

D'autre part l'élève dispose de 2 demi-journées de congé, sans justification de motif. Nous demandons d'avertir l'enseignant par écrit au minimum **10 jours** à l'avance. **Toute demande faite hors délai sans raison valable sera refusée.**

Concernant les modalités de ces congés veuillez vous référer à la directive du département et remplir la formule d'annonce de congé. (voir annexes)

Congés divers : rendez-vous chez le dentiste, chez le médecin ou autre rendez-vous ne pouvant être pris en dehors du temps scolaire, **annoncer l'absence par écrit en donnant la raison**, également pour les devoirs surveillés.

Congés locaux attribués par la commission d'école

Mardi après-midi de Carnaval (Mardi Gras, 4 mars 2025)

Vendredi de la Fête-Dieu

Vacances scolaires - Année scolaire 2024 - 2025

Vacances	Dates
Rentrée scolaire 2024-2025	Lundi 19 août 2024
Vacances d'automne	Du lundi 14 octobre au vendredi 25 octobre 2024
Toussaint	Vendredi 1 ^{er} novembre 2024
Vacances de Noël	Du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025
Semaine blanche	Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025
Vacances de Pâques	Du vendredi 18 avril au vendredi 2 mai 2025
Fête du travail	Jeudi 1 ^{er} mai 2025
Ascension	Jeudi 29 mai 2025 (congé les 29 et 30 mai 2025)
Lundi de Pentecôte	Lundi 9 juin 2025
Fête-Dieu	Jeudi 19 juin 2025 (congé les 19 et 20 juin 2025)
Fête de l'indépendance	Lundi 23 juin 2025
Fin de l'année scolaire	Vendredi 4 juillet 2025 (à midi)
Vacances d'été	Du lundi 7 juillet au vendredi 15 août 2025